

QUOI DE NEUF ?

LA LETTRE DE LA FSGT PLONGEE



OCTOBRE 2016

N°3

Dans ce numéro :

L'open water : un ouvrage bientôt disponible	1
Le mot de la commission TIV	2
HANDISUB : Un annuaire accessible	2
La réforme de la filière professionnelle	2

Retrouvez-nous sur le web

<http://www.plongee.fsgt.org/>

EDITO

La saison estivale vient de s'achever... Elle est toujours l'occasion de pratiquer notre passion dans de bonnes conditions. Nous espérons que vous avez eu l'occasion d'en profiter...

Depuis la dernière CFA, le travail de la coordination n'a pas manqué et les sujets de débats non plus.

De nombreuses rencontres ont eu lieu au cours de ces 6 premiers mois de l'année, notamment avec le ministère des sports au sujet de la filière pro... Nous revenons dans ce numéro sur ce qui nous attend dans la loi à venir.

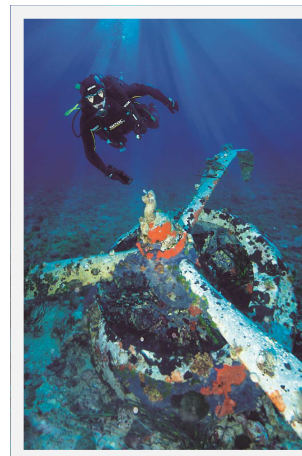
Cette période correspond également à la création de ce bul-

letin en espérant qu'il permette de mieux vous informer de ce qu'il se passe dans notre fédération et dans l'environnement de la plongée. Nous continuerons à faire de celui-ci un lien entre nous tous.

La rentrée de septembre est également bien chargée : Nous avons beaucoup de rendez-vous à préparer :

- Mise à jour de l'annuaire
- Salon de la plongée,
- CFA annuelle.

Et enfin, nous sommes heureux de vous annoncer, en exclusivité, un heureux événement avec la naissance d'un ouvrage consacré à l'open water FSGT qui sera bientôt à votre disposition.



Bonnes bulles à toutes et à tous...

La coordination



Découvrez la plongée pour tous !

L'OPEN WATER DE LA FSGT PLONGEE : UN OUVRAGE BIENTÔT A VOTRE DISPOSITION

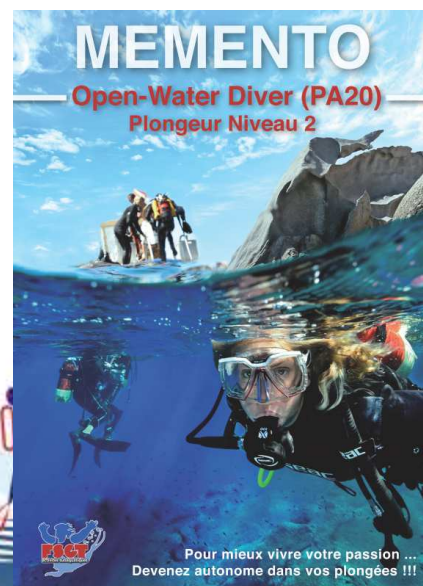
La FSGT plongée va bientôt éditer son premier ouvrage consacré à l'OPEN WATER... Ce mémento vous permettra d'acquérir les connaissances nécessaires pour plonger en autonomie et en toute sécurité.

Planification, organisation de plongées, prévention des risques, compréhension du milieu marin et de ses impacts. Cet ouvrage pédagogique vous fera découvrir les fondements théoriques de la plongée.

Pédagogique et plaisant, ce mémento vous permettra des apprentissages faciles afin de vivre et de profiter pleinement de votre passion. A l'aide de tests de connaissances, il vous permettra également de vous auto-évaluer à la fin de chaque chapitre.

Bonne immersion !!!

Disponible au plus tard lors du salon de la plongée



Pour mieux vivre votre passion ...
Devenez autonome dans vos plongées !!!

LE SUIVI DES COMMISSIONS

Depuis la dernière CFA, chaque responsable de commission doit fournir un compte rendu semestriel de l'activité de sa commission, vous trouverez donc à chaque numéro, un petit résumé de ces travaux. Nous commençons avec la commission TIV qui se sera montrée particulièrement active en ce premier semestre....

Le mot de la commission TIV

Comme cela est demandé aux commissions depuis la CFA de janvier 2016, voici notre bilan intermédiaire.

La formation a repris avec des formations de techniciens en inspection visuelle, mais aussi des formations de formateur et une session de formateur au second degré. Le succès a été au rendez-vous. Nous avons eu quelques difficultés au niveau de la communication car certaines sessions n'apparaissent pas sur le site internet.

La distribution des macarons elle aussi a été résolue suite aux problèmes évoqués lors de la dernière CFA. Quelques clubs se sont manifestés car ils ne les ont pas reçus. Après recherches afin de comprendre les causes, il s'avère que:

- La fiche d'inspection a été envoyée par voie postale,
- Le chèque n'a pas été envoyé ou pas arrivé à destination,
- Les vacances du secrétariat et de certains d'entre nous n'ont pas permis de traiter les demandes durant trois semaines.

Désormais, les demandes des clubs sont honorées. Sachant que les secrétaires œuvrant pour la plongée FSGT travaillent aussi sur d'autres CFA, un délai entre l'envoi des fiches d'inspection et l'expédition des macarons peut prendre 25 jours. Nous nous efforçons de l'améliorer. Pour le moment, les TIV des clubs doivent un peu anticiper les demandes afin d'obtenir ces précieux autocollants.



La commission TIV

HANDISUB : UN ANNUAIRE ACCESSIBLE...

L'annuaire officiel des clubs de plongée FSGT intègre désormais le pictogramme (ci-contre...) devant les clubs qui ont des encadrants spécifiquement formés à l'accueil des personnes en situation de handicap... Alors si vous souhaitez également faire apparaître votre club... N'hésitez pas à contacter Pierre Bouyges, le responsable de la commission Handisub : soit pour lui faire part des encadrants que nous n'aurions pas recensés soit pour envisager avec lui des formations Handisub... handisub@plongee.fsgt.org



RÉFORME DE LA FILIÈRE PROFESSIONNELLE

La filière professionnelle (BP, DE et DES JEPS) est en cours de modification et les premiers textes devraient sortir sous peu. Si la FSGT n'a pas été invitée par le ministère pour participer au Groupe de travail, elle l'a été pour participer au Comité de Pilotage.

Cette réforme intervient alors que le ministère avait lancé une réforme de simplification du cadre général des BP qui vont passer de 10 à 4 UC. Face à de nombreuses critiques jugeant la filière déséquilibrée et inadaptée aux besoins des employeurs, le ministère et la FF en ont donc profité pour revoir les prérogatives du BP et du DE (le DES n'est pas impacté et notons qu'aucune formation DES n'a été organisée).

Aujourd'hui,

le BP est composé de 10 UC et permet d'exercer les prérogatives d'un GP/E1. le DE est composé de 4 UC et permet d'exercer les prérogatives d'un E4 au regard du Code du sport sans être considéré par les 2 fédérations comme un 2^{ème} degré (MF2).

Possiblement à partir du 1^{er} janvier 2017,

le BP sera composé de 4 UC, avec une option scaphandre et sans scaphandre. L'option scaphandre permettra d'exercer les prérogatives E2. Il ne sera pas DP alors que certaines organisations

syndicales le demandaient.

Possiblement à partir du 1^{er} janvier 2018,

le DE permettra d'exercer des prérogatives de E3. Les contenus des UC 3 et 4 sont donc modifiés en conséquence et il sera possible de retrouver les prérogatives de E4 en passant un certificat complémentaire (CC) dont la formation sera centrée sur le tutorat et l'encadrement dans l'espace 0-60m.

Les moniteurs FSGT auront les mêmes équivalences que les moniteurs FF et ce même pour le BP « apnée ».

Globalement :

MF1 + PNC + PSE1 = UC 2, 3 et 4 du BP et UC 3 et 4 du DE (+ le CC pour les MF2).

E2 + PNC + PSE1 + permis = UC 3 et 4 du BP. P4-GP + PNC + PSE1 + permis = UC 3 du BP.

